

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 47 (1950)  
**Heft:** 2

**Rubrik:** Technique apicole

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

La sauge des prés est très mellifère, le miel qu'elle fournit est jaune citron, très parfumé et ne cristallise pas. Elle possède, à un moindre degré, les mêmes propriétés que la *sauge officinale* (du latin *salvere* = sauver). C'est, par conséquent, un très bon tonique et un stimulant des fonctions digestives. On utilise les sommets des tiges fleuries en infusion à raison de 10 gr. par litre. Paul ZIMMERMANN.



## TECHNIQUE APICOLE

### On peut vaincre l'Acariose

Un aimable correspondant de Corcelles (Neuchâtel), inspecteur des ruchers nous communique les intéressantes expériences qu'il a faites dans la lutte contre l'acariose. Nous lui laissons la parole.

« Sollicité par M. le Dr Morgenthaler d'exposer dans le « Journal Suisse d'Apiculture » mes expériences au moyen du remède de Frow, je puis déclarer que depuis que j'applique le traitement par le haut des ruches, j'ai obtenu de bons résultats.

Mes corps de ruches sont recouverts au moyen de matelas-nourrisseurs Liehner. Le système des coussinets placés de chaque côté du corps de ruche me laissait craindre un dérangement des abeilles chaque fois que le remède est appliqué, car il faut soulever les planchettes ; quand la toile remplace les planchettes, l'inconvénient est supprimé.

Le système que je préconise consiste à préparer des disques de paxatex de 12 mm. d'épaisseur et de 75 mm. de diamètre que je pose sur les cadres à la place du bouchon du nourrisseur qui est plus grand (80 mm.). Il se trouve ainsi un intervalle de 2 mm.  $\frac{1}{2}$  tout autour du disque.

Le remède de Frow, mesuré à l'aide d'une seringue au tube de verre gradué est versé sur le disque en question. Le trou du nourrisseur est ensuite recouvert avec un carré de verre ou de linoléum pour éviter l'évaporation à l'extérieur. Dessus, je place le matelas ou un sac. La dose doit être exactement mesurée. Pour les ruchettes, il faut diminuer la ration, la proportionner à la force de la colonie.

Le traitement peut se faire de trois manières différentes : 5 fois 2 cm<sup>3</sup> à deux jours d'intervalle,

ou 2 fois 5 cm<sup>3</sup> à cinq jours d'intervalle,

ou encore 3 fois 3 cm<sup>3</sup>  $\frac{1}{2}$  à trois jours d'intervalle. Cette dernière manière me paraît être la meilleure.

A mon avis, en traitant sur les cadres, le procédé a l'avantage :

- a) de supprimer l'action des mésanges qui sortent les palettes ;
- b) de permettre au liquide de s'évaporer plus régulièrement dans le corps de ruche ;
- c) de diminuer le danger de pillage et même de le supprimer.

Je n'ai jamais eu de déchet par ce procédé, tandis qu'avec les palettes soit en les plaçant, soit en les retirant, elles accrochent le bas des rayons et font tomber des abeilles qui, s'il fait froid, ne peuvent réintégrer le groupe.

Vous aurez observé que le nid d'hiver n'est jamais à la même place d'une ruche à l'autre ; parfois il est collé à même la planchette, parfois il s'étend jusqu'au bas des cadres, parfois aussi il se trouve à gauche ou à droite. En plaçant mes disques de pavatex sur le groupe des abeilles, elles s'éloignent de quelques centimètres une fois le remède appliqué, mais sans provoquer de déchet, car le groupe se déplace plus facilement dans le haut de la ruche que dans la partie inférieure, plus froide.

En juillet 1948, j'ai découvert par hasard, dans mon rucher, des abeilles se traînant devant la ruche No 2. L'examen au microscope m'a fait découvrir des acares. J'ai regardé de plus près et j'ai trouvé des abeilles suspectes devant les ruches Nos 7 et 11. J'ai envoyé des échantillons au Liebefeld. Le rapport confirma mon diagnostic. Infection d'acariose 25 %.

J'ai appliqué de suite le traitement au soufre jusqu'en octobre, puis du 7 au 19 novembre le remède de Frow, comme je l'ai indiqué plus haut. Le 20 janvier 1949, je constatai une belle sortie, aussi, ai-je prélevé dans les ruches traitées un certain nombre d'abeilles que j'ai de nouveau envoyées à l'analyse. La réponse disait : « Un bon nombre de parasites étaient morts et montraient les symptômes de destruction caractéristique du remède de Frow, mais il semble que la dose n'était pas assez forte. »

Je traitai de nouveau du 25 janvier au 4 février, trois fois  $3 \frac{1}{2}$  cm<sup>3</sup>. J'ai pris cette fois la précaution d'obstruer les trous de vol avec du treillis fin pour éviter un pillage toujours possible. Tout s'est passé normalement.

La dernière analyse du 15 mai donna un résultat négatif. Le rapport disait : « Pas de maladie dans vos échantillons. »

Malgré ce résultat encourageant, j'ai traité mes ruches du 8 décembre au 20, je n'ai pas constaté de déchet dans mes colonies.

Par la belle sortie que firent mes abeilles ce 11 janvier 1950, je n'observai rien d'anormal : ni pillage, ni abeilles traînantes.

Samuel CALAME, insp.

*Note de la rédaction.* — Les expériences de M. Calame prouvent que, dans la lutte contre l'acariose, l'apiculteur persévérant, qui observe strictement les conseils donnés par le Liebefeld et qui applique consciencieusement les remèdes prescrits, arrive à vaincre définitivement la maladie des trachées de l'abeille.

Nous remercions notre collègue inspecteur de nous avoir fait part de ses expériences et nous engageons vivement tous les apiculteurs romands à suivre son exemple.

A. V.